

MUT' actUALITÉ

Le journal d'information de la **Mutualité Française Aquitaine** - N° 5 - Mai 2013



La Mutualité Française Aquitaine

À votre service

Président

Alain Dumas

Directrice

Emmanuelle Fourneyron

Délégué départemental de la Dordogne

Jean Alcalá

Délégué départemental de la Gironde

Jean-Marc Gasteix

Déléguée départementale des Landes

Nadine Lacayrelle

Délégué départemental de Lot-et-Garonne

François Bonneau

Délégué départementale des Pyrénées Atlantiques

Pierre Cherbero

Contact@aquitaine.mutualite.fr
www.aquitaine.mutualite.fr

Mutualité Française Aquitaine

173 bis rue Judaïque 33000 Bordeaux - Tél : 05.56.96.76.76.
Organisme régi par le livre I du code de la Mutualité. R.N.M.
N°442 250 304. Directeur de la publication : Alain Dumas.
Rédacteur en chef : Emmanuelle Fourneyron. Rédaction et
réalisation : Sophie Lentz. Crédits photos : Fotolia.
Impression : Pleine page - 12 rue Jacques Cartier 33300
Bordeaux. ISSN : 2262-3590

Sommaire

Le mot du Président

"Ne pas creuser davantage la fracture sociale" [page 3](#)

La santé des jeunes

Retour sur la conférence du 31 janvier 2013 [page 4](#)

Question d'actualité

Limites et incidences de la généralisation de la complémentaire
santé en entreprise [page 6](#)

Prévention des risques et troubles auditifs

Une exposition pour les jeunes [page 7](#)

Le mot du Président

"Ne pas creuser davantage la fracture sociale"



" La généralisation de l'accès à une complémentaire santé en entreprise risque d'accroître les inégalités entre les salariés et les autres catégories de citoyens "

Le monde de la protection sociale est en pleine ébullition ! En cause, l'article 1^{er} du projet de loi sur la sécurisation de l'emploi issu de l'Accord National Interprofessionnel dont l'ambition est de généraliser l'accès à une complémentaire santé pour tous les salariés du secteur privé. En tant que mutualiste et fervent défenseur de l'accès aux soins, il semble qu'une telle mesure devrait me réjouir. En réalité, c'est justement parce que je défends l'accès aux soins pour tous que je suis inquiet. Cette loi risque, en effet, d'accroître les inégalités entre les salariés et les autres catégories de citoyens : étudiants, chômeurs, retraités et fonctionnaires qui, eux, ne disposeront pas d'un tel dispositif. Or, en ce qui concerne les trois premières catégories, il s'agit de ceux qui en ont le plus besoin. Donc, même s'il constitue une avancée pour les salariés qui jusqu'à présent étaient dépourvus de couverture complémentaire, cet accord risque de creuser encore la fracture sociale, de créer un clivage entre ceux qui ont une bonne protection sociale et ceux qui n'en ont pas, ce qui est le cas pour environ 3 millions de personnes. Cette loi ne me semble donc pas équitable vis-à-vis des plus fragiles d'entre nous.

La fragilité des jeunes, qu'ils soient étudiants ou non, c'est ce qu'a également montré le débat organisé par la Mutualité Française Aquitaine, La Mutuelle Des Etudiants et le Conseil Régional d'Aquitaine le 31 janvier dernier à Bordeaux. Leur fragilité économique a

été évoquée mais, aussi, pour certains, leur fragilité psychique ainsi que leur vulnérabilité concernant la consommation de toxiques, de tabac, d'alcool avec toutes leurs possibles répercussions sur le plan de la santé.

Les échanges entre les intervenants et le public, venu nombreux, ont été particulièrement riches. Ils ont permis de dresser un état des lieux de la santé des jeunes, de mettre en évidence l'importance des initiatives prises en leur direction, de faire un point sur notre capacité d'actions et, surtout, sur nos marges de progrès.

Pour nous mutualistes, il y a un vrai enjeu à aller vers les jeunes, à privilégier une approche plus globale de leur santé qui englobe l'accès aux droits, aux soins ainsi que la prévention. Il nous semble aussi indispensable de changer nos regards parfois trop centrés sur leur mal-être et sur leurs conduites à risques, de prendre en compte leurs modes de vie et leurs motivations pour ajuster en permanence nos messages, nos outils et les aider ainsi plus efficacement à gérer leur capital santé.

Ce nouveau numéro de notre journal témoigne de nos efforts et de plusieurs de nos initiatives en ce sens. Je vous en souhaite une excellente lecture.

Alain Dumas,
Président de la Mutualité Française Aquitaine

La santé des jeunes

Retour sur la conférence du 31 janvier 2013

Le 31 janvier dernier, la Mutualité Française Aquitaine, La Mutuelle Des Etudiants et le Conseil régional d'Aquitaine ont convié les principaux partenaires, acteurs de la santé et de la jeunesse à venir échanger sur la santé des 16-25 ans. 180 personnes étaient présentes.



Même si 83% des étudiants interrogés en 2011 par La Mutuelle Des Étudiants se déclarent en bonne santé, tous les acteurs réunis ce 31 janvier à Bordeaux s'accordent à dire que la situation des jeunes est préoccupante : 1 étudiant sur 5 estime que sa santé s'est dégradée tandis qu'un tiers d'entre eux déclare avoir renoncé aux soins pour des raisons financières. Par ailleurs, les problèmes de mal-être ainsi que Les conduites addictives ou à risque sont en forte augmentation. "La population des 16-25 ans est celle qui est le plus durement frappée par la pauvreté avec un taux record de 24% en 2012 contre 15% pour l'ensemble

de la population" a rappelé Alain Dumas, Président de la Mutualité Française Aquitaine. Et de poursuivre : "Etudiants ou sans emploi, à la recherche d'un logement, contraints de devoir faire des choix, la santé ne figure pas en tête de leurs priorités et certains font même, faute de revenus suffisants, celui de renoncer à la dépense d'une couverture complémentaire santé".

Pour le mouvement mutualiste qui se bat depuis de nombreux mois pour le droit à une complémentaire santé pour tous, la situation est inacceptable et d'autant plus absurde que la santé et

l'accès aux soins sont indispensables dans un parcours d'insertion et d'autonomie. Un sentiment partagé par l'ensemble des intervenants. De l'avis général, l'accès aux droits et aux soins des jeunes doit être une priorité de santé publique. Pour les représentants de la LMDE, cela suppose d'avancer également sur l'intégration pleine et entière des jeunes aux dispositifs d'aide auxquels ils ne peuvent souvent prétendre, pénalisés d'être rattachés fiscalement à leurs parents qui demeurent leur principal soutien financier.

Autre point d'accord : la nécessité de renforcer les messages de prévention et d'éducation à la santé. Également d'aller au devant des jeunes pour prendre en compte leurs modes de vie, leur langage, leurs motivations et sortir d'une logique moralisatrice et culpabilisante.

Mais, pour tous les acteurs présents, l'enjeu principal et le vrai défi étaient surtout de s'interroger aussi sur leurs propres pratiques. Car tous en conviennent : il existe beaucoup d'initiatives, aussi bien en termes de prévention que d'accès aux soins ou d'offre de santé en direction des jeunes, mais insuffisamment coordonnées. Les acteurs ne se connaissent pas toujours et ne savent pas ce que les autres font. Surtout, le public destinataire final, les jeunes, n'ont finalement que peu d'information sur l'offre à disposition.

Retrouvez prochainement la vidéo des temps forts du débat sur www.aquitaine.mutualite.fr

83% des étudiants se disent en bonne santé mais 1 sur 5

Ils ont dit....



- **Stéphane Delpéyrat**, Vice-Président du Conseil régional d'Aquitaine en charge du sport, de la jeunesse et de la vie associative : "Nous voyons que la dégradation de la situation économique et sociale a des conséquences directes sur l'accès à la santé. Ils se trouvent que les jeunes sont particulièrement frappés par ces difficultés".
- **Solange Ménival**, Vice-Présidente du Conseil régional d'Aquitaine en charge de la santé et des formations sanitaires et sociales : "Nous sommes dans une période où il y a plus de difficultés à se loger, plus de difficultés à manger, plus de difficultés à suivre ses études, à trouver un travail... Les conséquences pour la santé sont immédiates mais pas forcément immédiatement perçues".
- **André Ochoa**, Directeur de l'Observatoire régional de santé d'Aquitaine : "Globalement, il y a une bonne santé perçue par la majorité des jeunes".
- **Elie Pedron**, Président de l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux : "Le facteur d'isolement, de solitude, de non épanouissement engendre des dérives sur le plan de la santé des jeunes".
- **Dr Vartan Meguerditchian**, représentant de l'Union Régionale Des Médecins Libéraux d'Aquitaine : "Les jeunes Français sont parmi les plus gros consommateurs de cannabis en Europe".

- **Anne Bouygar**, Directrice adjointe de l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine : "On constate que les problèmes de santé mentale des jeunes sont en augmentation et que le système de santé n'y répond pas bien, que ce soit en termes de continuité, de délais ou de types de prise en charge".
- **Patrick Brothier**, Trésorier général de la Mutualité Française : "La jeunesse est aujourd'hui à la confluence de nombreux enjeux pour le mouvement mutualiste. Cela nous paraît totalement intolérable que, dans notre pays, beaucoup de jeunes, étudiants ou non, ne puissent pas se faire soigner, que cela ne participe pas à des priorités de santé publique".
- **Julien Faure**, Directeur Santé et Prévention à La Mutuelle Des Etudiants : "Il est important de mettre en place des politiques de prévention qui soient fondées sur une approche de santé publique prenant en compte les modes de consommation, les motivations... Une politique qui aille sur le terrain, au devant des consommateurs".
- **François Galiay**, administrateur de La Mutuelle Des Etudiants : "Si on commence à lister tout ce qui se fait en prévention, on verra qu'il existe beaucoup d'initiatives mais, bien souvent, insuffisamment coordonnées, qui ne relient pas les acteurs entre eux et qui manquent de pilotage".

Accès aux soins

Aider les jeunes en insertion



- **Recenser les besoins et les attentes**
En 2011, pour faciliter l'accès aux soins des jeunes en insertion, en collaboration avec le Conseil régional d'Aquitaine et le soutien de l'Association Régionale des Missions Locales d'Aquitaine, la Mutualité Française Aquitaine a réalisé une enquête auprès de toutes les missions locales de la région. Elle a recueilli les besoins et les attentes des jeunes en matière de santé et d'accès aux soins ainsi que ceux des professionnels qui les accompagnent sur ces questions.
- **Informer et outiller les conseillers des missions locales**
Suite à ce travail, avec la participation des Caisses Primaires d'Assurance Maladie et de conseillers mutualistes, la Mutualité Française Aquitaine a organisé 7 journées d'information et d'échange sur les dispositifs d'accès aux soins et aux droits. Objectif : faciliter la mission des 125 professionnels présents. La Mutualité Française Aquitaine travaille, à présent, sur une "boîte à outils" destinée à vulgariser les dispositifs d'aide existants.

Retrouvez la vidéo sur www.aquitaine.mutualite.fr

estime que sa santé s'est dégradée

Entre nous en bref

Médicaments génériques



La vente des génériques a connu un net recul en 2011. En cause : la concurrence des médicaments de marque, la stratégie offensive des laboratoires pharmaceutiques auxquelles s'est ajoutée une crise de confiance des professionnels de santé et des patients. Dans son rapport, la Mutualité Française répond point par point aux attaques dont font l'objet les génériques et formule dix propositions.

En savoir plus : www.aquitaine.mutualite.fr

Semaine européenne de la vaccination



En Aquitaine, la couverture vaccinale reste inférieure à la moyenne nationale. Aussi, du 20 au 27 avril, l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine et ses partenaires, parmi lesquels la Mutualité Française Aquitaine, se sont mobilisés pour aider les Aquitains à mieux comprendre les bénéfices individuels et collectifs de la vaccination pour se protéger des maladies infectieuses. De nombreuses manifestations ont également été organisées dans l'ensemble de la région.

Question d'actualité

Limites et incidences de la généralisation de la complémentaire santé en entreprise

L'article 1^{er} du projet de loi sur la sécurisation de l'emploi a été adopté par l'Assemblée Nationale. D'ici le 1^{er} janvier 2016, les entreprises du secteur privé devront toutes proposer et co-financer une complémentaire santé pour leurs salariés. En apparence, une bonne mesure. Mais en réalité ?

Une réponse partielle...

Etienne Caniard, Président de la Mutualité Française l'affirme clairement : *"Tout ce qui concourt à une amélioration de la couverture complémentaire des Français est positif"*. Mais d'ajouter aussi : *"Pour autant, l'article 1^{er} du projet de loi issu de l'Accord National Interprofessionnel ne constitue qu'une réponse partielle au problème de l'accès aux soins"*. De fait, cet accord ne concerne que les seuls salariés du secteur privé, parmi lesquels 414 000 personnes dépourvues d'une couverture. Et il laisse de côté ceux qui en ont le plus besoin comme les étudiants, les retraités ou les chômeurs de longue durée. *"414 000 bénéficiaires, c'est peu au regard des 3 millions de concitoyens qui ne disposent pas de complémentaire"* déplore Etienne Caniard.

... qui pénalise les finances publiques

Autre problème : la généralisation de la complémentaire santé pourrait se révéler très coûteuse pour les finances publiques. En effet, les contrats collectifs bénéficient d'avantages fiscaux et sociaux sous forme d'exonérations. Leur généralisation va entraîner un manque à gagner pour l'État de plus de 2 milliards d'euros dont 375 à 540 millions pour la Sécurité sociale. Cela va donc non seulement réduire les marges de manoeuvre de l'État pour aider les plus démunis à

accéder aux soins mais, aussi, fragiliser davantage les régimes obligatoires.

Une régulation indispensable

Pour le mouvement mutualiste, la généralisation de la complémentaire santé doit nécessairement s'accompagner d'un renforcement des règles des contrats solidaires et responsables pour que, seuls, ces derniers bénéficient des aides sociales et fiscales. Elle doit également inclure une redéfinition des rôles respectifs de l'assurance maladie et des acteurs de la complémentaire santé ainsi qu'une mise en cohérence de toutes les aides accordées au financement de la complémentaire santé. *"Il est nécessaire de réguler le secteur de la complémentaire santé pour réduire les inégalités d'accès à une couverture, que ce soit entre les types de contrats (collectifs ou individuels), les populations (salariés et inactifs) ou les statuts (salariés du privé ou fonctionnaires)"* insiste Etienne Caniard. *Cette régulation aurait dû être un préalable à une vraie généralisation de la complémentaire pour tous, comme annoncé par le Président de la République lors du dernier congrès de la Mutualité en octobre dernier"*. Et de conclure : *"L'ANI part peut être d'une bonne intention mais celle-ci peut conduire à un résultat différent des objectifs en l'absence de vision globale et lorsque l'intérêt général est perdu de vue"*.

3 millions de personnes n'ont pas de complémentaire santé

Prévention des risques et troubles auditifs

Une exposition pour les jeunes

Prévenir les risques et troubles auditifs fait partie des priorités de la Mutualité Française Aquitaine. Le 28 mars dernier, en présence de nombreux partenaires et acteurs de la santé, infirmières scolaires, représentants du rectorat et mutualistes, elle a présenté son nouvel outil : une exposition spécialement conçue pour retenir l'attention des lycéens.



Des jeunes doublement exposés

Dix pour cent des moins de 25 ans présentent une perte auditive. La cause ? Principalement une exposition à des volumes sonores élevés. Aussi, pour sensibiliser les jeunes, les informer, les inciter et les aider à prendre soin de leur santé, chaque année, la Mutualité Française Aquitaine intervient dans une quinzaine d'établissements professionnels aquitains auprès de lycéens qui, de par leurs loisirs et leur formation, sont doublement exposés aux risques et troubles auditifs.

Une approche ludique et participative

Durant toute l'année, avec son programme "Décibels : attention, danger", le soutien du rectorat, des professeurs et des infirmières scolaires, la Mutualité Française Aquitaine accompagne ainsi environ 1000 adolescents qu'elle invite

à réfléchir et à changer de comportements par le biais de quizz, jeux de rôle, mises en situation... "Le but est de ne pas les aborder de manière frontale et conventionnelle. Il s'agit ni de leur faire la morale, ni de les angoisser ou de les culpabiliser. Pour retenir leur attention, il faut, au contraire, les surprendre et leur proposer une approche positive de la santé. C'est la raison pour laquelle, nous avons adapté nos outils et nos discours" explique Julie Collombat, responsable prévention santé à la Mutualité Française Aquitaine.

Une exposition inter-active

"Pour notre nouvelle exposition, nous avons voulu pouvoir scénariser les messages que nous souhaitions leur faire passer. Nous avons donc fait appel à un illustrateur" poursuit-elle. Très colorée, avec volontairement très peu de texte,

l'exposition est composée de six panneaux proposant chacun un univers différent et familier : la rue, l'entreprise, une discothèque... Sur chacun d'eux, un personnage nommé Louis interpelle les jeunes : "Trois de mes potes galèrent avec leurs oreilles. Trouve de quoi ils souffrent". Plus loin : "Cite-moi sept exemples à suivre en soirée. Ou pas !". Les élèves doivent prendre le temps de réfléchir, d'observer le panneau avant d'aller chercher la réponse dans le dépliant qui leur est remis à l'entrée et qu'ils peuvent ensuite emporter chez eux. "De manière simple et humoristique, cela nous permet d'aborder les questions essentielles comme le fonctionnement et la fragilité de l'oreille, les troubles auditifs, la prévention dans le cadre du travail et des loisirs en mettant aussi l'accent sur le plaisir du son et de la musique. Et pas seulement sur les dangers" résume Julie Collombat.



10% des moins de 25 ans présentent **une perte auditive**

LES MUTUELLES SONT INDISPENSABLES À NOTRE SANTÉ

Savez-vous pourquoi ?



Parce qu'elles défendent la qualité et l'accès aux soins pour tous

LES MUTUELLES NE FONT PAS DE DIFFÉRENCE ENTRE LEURS ADHÉRENTS

Parce qu'elles encouragent l'innovation et la transparence de gestion

LES MUTUELLES FONT PREUVE DE RESPONSABILITÉ ET DE RIGUEUR DANS LEUR GESTION

Parce qu'elles agissent dans l'intérêt des personnes et non pas pour l'intérêt financier

LES MUTUELLES NE FONT PAS DE PROFIT

Parce qu'elles apportent des réponses aux besoins des plus vulnérables

LES MUTUELLES DÉFENDENT LE PRINCIPE D'UNE PRATIQUE SOLIDAIRE

Parce qu'elles contribuent à maîtriser le coût de la santé

LES MUTUELLES DÉVELOPPENT LEURS PROPRES SERVICES DE SANTÉ POUR RÉGULER LES TARIFS

Parce qu'elles garantissent l'avenir d'un système de santé solidaire

LES MUTUELLES SONT UN REMPART CONTRE LA MARCHANDISATION DE LA SANTÉ

**LA SANTÉ, C'EST LE COEUR DE MÉTIER
DES MUTUELLES**